

Bienvenue au sein du [BTS Professions Immobilières](#) !

Nous vous remercions d'avoir choisi notre cursus.

Pour valider votre inscription veuillez compléter le [Dossier Inscription rentrée 2026](#) (cliquer sur le lien).

Vous devez le déposer au secrétariat du lycée ou l'envoyer par courrier postal à l'adresse figurant ci-dessus ou par courriel à [magali.mouton@ac-montpellier.fr](mailto:magali.mouton@ac-montpellier.fr)

**>>>> Dates limites d'inscription <<<<<**

- vendredi 10 juillet 2026 à 12h pour les candidats ayant accepté définitivement une proposition d'admission avant le 10 juillet 2026,

- puis à partir du lundi 24 août 2026 à 9h et jusqu'au 31 août 2026 à 12h pour les propositions d'admission acceptées après le 11 juillet.

>>>> Nous vous conseillons de procéder à votre inscription le plus rapidement possible. Si le dossier n'est pas envoyé dans les délais vous serez considéré démissionnaire de fait.

**<<<< Nous vous rappelons que l'obtention du baccalauréat est obligatoire pour suivre une scolarité en BTS. Vous devrez donc fournir le relevé des notes obtenues au baccalauréat au plus tard le 31 août 2026.**

Il sera aussi possible de faire un stage professionnel en Europe avec Erasmus (nombre de places limitées)

>>>> Voici les contacts pour toutes questions relatives :

- à votre dossier d'inscription au 04 66 38 86 00 ou par mail à [magali.mouton@ac-montpellier.fr](mailto:magali.mouton@ac-montpellier.fr)

- à la formation : Mme Rubenszik professeure coordonnatrice : [sandra.rubenszik@ac-montpellier.fr](mailto:sandra.rubenszik@ac-montpellier.fr)

Les modalités administratives seront sur le site du lycée (dossier d'inscription, date de retour, documents à fournir, date de rentrée...).

Votre présence est obligatoire le jour de la pré-rentrée.

Au plaisir de vous accueillir.